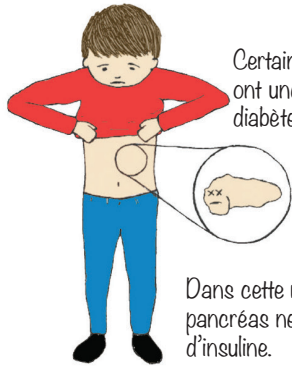
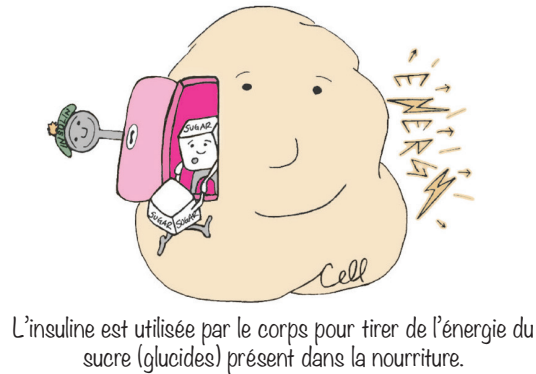


Pourquoi les enfants atteints de diabète de type 1 ont-ils besoin d'insuline et de matériel médical ?

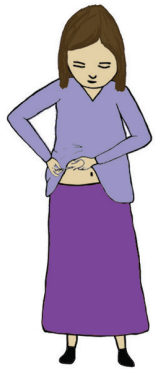


Certaines personnes ont une maladie appelée diabète de type 1.

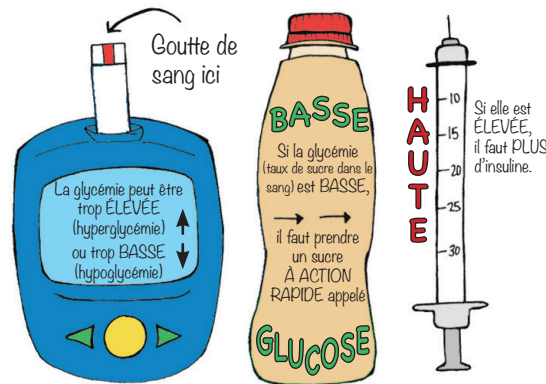
Dans cette maladie, le pancréas ne produit pas d'insuline.



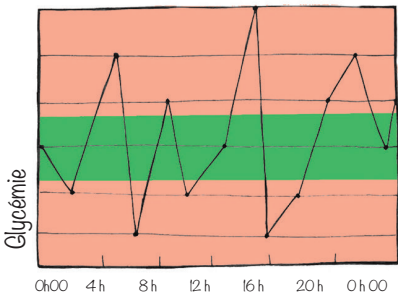
L'insuline est utilisée par le corps pour tirer de l'énergie du sucre (glucides) présent dans la nourriture.



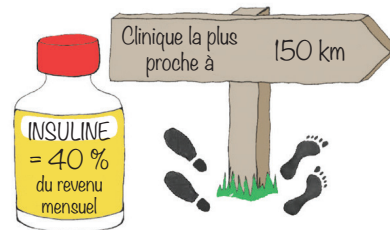
Ces personnes diabétiques ont besoin de plusieurs injections d'insuline par jour.



Les diabétiques de type 1 doivent constamment surveiller leur glycémie et la quantité de sucre qu'ils mangent.



Le traitement du diabète est compliqué même avec les moyens et les technologies les plus perfectionnés.



Il y a encore des gens qui ne peuvent pas se procurer l'insuline et le matériel dont ils ont besoin.

Quels sont les droits des enfants diabétiques ?

Tous les enfants du monde doivent avoir les mêmes droits, qui sont inscrits dans la Convention internationale des Nations Unies sur les Droits de l'enfant (CIDE) de 1989.

Les Nations Unies considèrent qu'il est important de préparer les enfants à vivre en société dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité.

Toi qui as un diabète de Type 1, tu as droit au « meilleur état de santé possible » et tu dois pouvoir recevoir les services médicaux et de rééducation nécessaires pour prendre en charge ta maladie pour que tu restes en bonne santé. La communauté internationale veille à ce que les pays « s'efforcent de garantir » qu'aucun enfant ne soit privé du droit d'avoir accès à ces services de santé.

Les enfants et les adolescents diabétiques ou souffrant d'une autre maladie chronique, ainsi que leur famille, vivant dans les pays à faibles ou moyens revenus demandent de l'aide dans cinq domaines. Heureusement, la CIDE reconnaît ces besoins comme des droits fondamentaux des enfants.



Une chance de vivre heureux et en bonne santé malgré le diabète de type 1



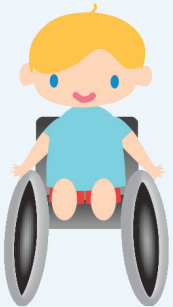
Que demandent les familles et les jeunes diabétiques¹ ?

“Nous avons besoin de médicaments et de matériel à un prix abordable”



- Droit inhérent à la vie (article 6)
- Les gouvernements reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité... et qu'ils ont le droit de bénéficier de services médicaux et d'éducation (articles 23 et 24).
- Droit de bénéficier du meilleur niveau de santé et de soins médicaux possibles, de l'assistance médicale et des soins nécessaires (article 24).

“Nous avons besoin de plus d'éducation, de recherche et d'écoute.”



- Droit de t'exprimer, de donner ton avis et de te faire entendre dans les procédures juridiques et administratives qui te concernent (article 12).
- Droit à l'information et à du matériel visant à favoriser ta santé physique et mentale et donnant des instructions appropriées pour te protéger des informations et matériels dangereux pour ton bien-être (article 17).
- Droit d'être informé, d'accéder à l'éducation et de recevoir de l'aide pour utiliser les connaissances de base sur la santé et la nutrition des enfants (article 24).
- Droit à une éducation visant l'épanouissement de ta personnalité et le développement de tes aptitudes mentales et physiques et t'apprenant le respect des droits humains et des libertés fondamentales (article 29).
- Les gouvernements s'engagent à te faire connaître tes droits selon la CIDE (article 42).

“Tous les enfants ont besoin de soins de santé de bonne qualité.”



- Les gouvernements veilleront à mettre en place des institutions, établissements et services chargés de veiller à ton bien-être (article 18).
- Les gouvernements reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui... favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité (article 23).
- Droit à un niveau de vie suffisant pour permettre ton développement physique, mental, spirituel, moral et social... y compris par des programmes d'assistance matérielle et de soutien (article 27).

¹ CLAN (Caring & Living As Neighbours) est une organisation non gouvernementale australienne qui œuvre pour l'équité pour les enfants et les adolescents souffrant de diabète et d'autres maladies non transmissibles dans les pays à bas et moyens revenus. Toutes les familles avec lesquelles CLAN travaille ont besoin d'une action collaborative axée sur les « cinq piliers », afin d'aider leurs enfants à avoir la meilleure qualité de vie possible. Ces cinq piliers sont la propriété intellectuelle de CLAN. Pour en savoir plus sur l'approche du développement communautaire de CLAN, consultez le site www.clanchildhealth.org. Pour en savoir plus sur la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant (CIDE), consultez le site <http://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>.

Que demandent les familles et les jeunes diabétiques¹ ?

“Les réunions du groupe d'entraide des familles nous aident beaucoup.”



- Ta famille et toi avez la responsabilité de t'apprendre à exercer tes droits (article 5).
- Droit à la liberté d'association (article 15).
- Les gouvernements reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité... et reconnaissent le droit à des enfants handicapés de bénéficier de soins spéciaux, dans la mesure des ressources disponibles, pour toi et ceux qui s'occupent de toi (article 23).

“Nous sommes pauvres et nos familles ont besoin de soutiens pour avoir accès à nos soins du diabète”



- Les gouvernements s'engagent à prendre toutes les mesures législatives, administratives et autres qui seront nécessaires pour mettre en œuvre les droits reconnus dans la Convention... dans les limites des ressources dont ils disposent et, si besoin, dans le cadre de la coopération internationale (article 4).
- Droit à bénéficier de la sécurité sociale, y compris des assurances sociales (article 26).
- Droit à un niveau de vie suffisant pour permettre ton développement physique, mental, spirituel, moral et social (article 27).
- Droit à l'éducation (article 28).



#Diabetes #EVERYchild #insulin4all #LeaveNoChildBehind #Access2Medicines